

OLLOIX/INFO- OLLOIX/INFO- OLLOIX/INFO-OLLOI
Août 1998 - Août 1998 - Août 1998 - Août 1998 - Août 199

SOMMAIRE

Sommaire	p. 2
Le mot du Maire	p. 3
Le point sur les travaux	p. 5
Encart spécial POS	pages centrales
Comptes administratifs 1997	p. 7
Budget primitif 1998	p. 8
Vie communale	p. 9
Informations intercommunales	p. 10

Le Mot du Maire

Chers amis,

Je vous dois tout d'abord une explication au « retard » apporté dans la publication de ce bulletin « spécial » d'informations principalement consacré à notre Plan d'Occupation des Sols : nos partenaires administratifs et techniques ont participé activement à la réalisation de ces documents et à la préparation de l'exposition en Mairie qui débutera le samedi 5 septembre, mais l'actualisation des cartes comme la composition des textes a pris du temps...!

Le projet du Plan d'Occupation des Sols publié par arrêté municipal du 28 novembre 1997 doit, au delà du Conseil Municipal, faire l'objet d'une information approfondie auprès des Olloisiens. Nous avons donc retenu un dispositif d'information et de concertation précédant l'enquête publique qui s'articule en 3 temps :

- le présent bulletin qui vous présente les principales dispositions du Plan d'Occupation des Sols.

- l'exposition en Mairie qui rentre plus dans le détail et vous fait part également d'un certain nombre de projets communaux, un registre étant à votre disposition pour faire part de vos observations.

- une réunion débat avec les Olloisiens en présence des représentants de l'Etat et avec le concours de nos partenaires techniques qui aura lieu le vendredi 5 octobre.

Le Plan d'Occupation des Sols est, comme nous l'avons déjà évoqué, le cadre du développement communal pour les dix prochaines années. Il est l'expression de la politique d'aménagement de la commune qui se doit d'assurer la cohérence des divers aménagements du bâti comme des espaces publics.

Ce projet « équilibré » permet aux exploitants agricoles d'assurer la pérennité de leurs exploitations et, donc, à la fois celles de l'emploi et de nos paysages. Mais il présente également des possibilités raisonnables d'extension permettant à la commune d'accueillir une quarantaine de nouvelles maisons...! Contrairement à ce que pensent beaucoup d'entre vous, ceci n'aurait pas été possible sans le Plan d'Occupation des Sols en raison de la réglementation particulièrement restrictive de la Loi Montagne.

Enfin, notre projet préserve les intérêts financiers de la commune en faisant porter le coût des nouveaux réseaux sur les futurs constructeurs et non, comme auparavant, sur le budget communal.

Un Plan d'Occupation des Sols ne fait jamais l'unanimité ! Tant il est vrai que l'intérêt public n'est jamais la somme des intérêts particuliers, j'émet cependant le souhait avec les membres de votre conseil municipal que le plus grand nombre d'entre vous perçoive les divers enjeux que comporte notre projet de développement et que chacun contribue à sa réalisation.

**Le Maire,
B. FAYE**

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Comme chacun a pu le constater, le début de l'année 1998 a vu la suite de notre programme de travaux.

Après l'église et la chapelle, dont les toitures ont été rénovées ainsi que certains enduits en façades, le programme de goudronnage a vu un nouveau revêtement sur la voirie du lotissement (desserte à partir de la route départementale et fin de la voirie interne). La cour de la mairie comme l'accès au gîte de la Poste, le chemin du Verger et la desserte du Point Propre ont également reçu un revêtement en enrobé.

Les travaux de réfection de la voirie de desserte du secteur de la Charreyrade comme au Pré de Barre sont en principe prévus en 1999 (le financement en est acquis !). Cependant, il convient au préalable de régler les problèmes fonciers posés par l'alignement de ces voies ainsi que d'obtenir les autorisations nécessaires pour l'enfouissement des réseaux, bref, le calendrier de réalisation est en définitive étroitement dépendant de la compréhension et de la bonne volonté des riverains...!

En ce qui concerne les espaces publics, l'aménagement du square en aval de la mairie se poursuit avec la réalisation d'un escalier permettant l'accès à partir de la Charreyrade ou de la Croze et l'aménagement d'allées piétonnes. Le traitement des murs est également terminé. La fin des travaux d'éclairage public est conditionnée par l'intervention de France Télécom que nous attendons depuis bientôt un an !

Le jeu de boules vers l'église a vu la réalisation de clôture de protection en bois et de barrières protégeant les espaces verts et les terrains de jeux.

De même, au lotissement, la protection autour du terrain de basket a été complétée.

Un accès piéton à la chapelle St Joseph a également été aménagé.

En ce qui concerne les réseaux d'eau et d'assainissement, le programme d'assainissement 1998/1999 est en cours d'appel d'offres. La réalisation de la 1ère tranche (qui concerne une première station et les collecteurs de Grandchamp) devrait débuter à l'automne 98 si les résultats

d'appel d'offres sont satisfaisants et si les derniers arrêtés de subvention nous sont parvenus à temps. La réalisation de la 2ème tranche prévue dès le début 1999 concerne les 2 autres stations (Croix de Bale et Lotissement) dont la maîtrise foncière est désormais assurée. Par ailleurs, les employés communaux réaliseront dès l'automne l'assainissement d'une partie du secteur de La Fontaine, comme ils ont réalisé le collecteur d'eaux pluviales du Pré de Barre ce printemps.

Au niveau de l'eau, deux opérations sont également programmées pour cet automne:

- la rénovation du réseau de Grandchamp qui va de pair avec le programme d'assainissement.

- les travaux d'adaptation du réservoir qui permettront un traitement indépendant de notre ressource en eau qui mettra ainsi la commune à l'abri de toute « intervention » extérieure.

La commune participe également aux travaux entrepris dans les Gorges de la Monne dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIVOM d'Aydat des Puys et Vallées. Ont ainsi été réalisés depuis le début de l'année :

- la rénovation de la passerelle en amont de Riberolles permettant la randonnée en boucle à partir d'Olloix.

- l'aménagement d'un parking et d'une aire de pique nique au Pont de la Monne.

Ces travaux devraient se poursuivre en 1999 par la réalisation d'une signalétique spécifique pour la Chasse et pour les Services Incendies et par la mise en place de parcs à moutons sur les terrains communaux.

Enfin, la commune participe activement à la réhabilitation de la Maison de la Monne, dont le SIVOM assure la maîtrise d'ouvrage. La maison, mise à disposition du SIVOM par l'Evêché depuis ce 1er septembre 1998, doit faire l'objet d'un important programme de travaux de requalification dès le mois d'octobre prochain.

COMPTES ADMINISTRATIFS

1997

Les Comptes Administratifs font apparaître un excédent global net de 187 298.96 F.

Les détails des comptes administratifs sont les suivants :

compte administratif principal :

fonctionnement	+ 381 888.11
investissement	- 219 896.22
	soit un excédent de 161 991.89

compte annexe de l'eau :

fonctionnement	+ 33 061.58
investissement	- 17 917.05
	soit un excédent de 15 144.53

compte annexe de l'assainissement :

fonctionnement	+ 15 780 .63
investissement	- 6 000.88
	soit un excédent de 9 779.75

compte annexe du CCAS :

fonctionnement	+ 261.79
investissement	+ 121.00
	soit un excédent de 382.79

Affectation des résultats de l'exercice 1997 :

Il a été décidé de répartir le **résultat du compte administratif communal** soit **381 888 F** pour 225 049 F à la section de fonctionnement du budget 1998, pour 156 839 F à la section d'investissement du budget 1998.

Pour le budget annexe du CCAS : le résultat de 261 F est maintenu en section de fonctionnement du budget 1998.

Pour le budget de l'eau : les 33 061 F de la section de fonctionnement sont intégralement affectés à la section d'investissement du budget 1998.

Pour le compte annexe de l'assainissement : les 15 780 F d'excédent de la section de fonctionnement sont intégralement affectés à la section d'investissement du budget 1998.

BUDGET PRIMITIF

1998

Le budget principal 1998 s'équilibre en section de fonctionnement à 1 093 083 F (dont 225 049 F d'excédent reporté de l'exercice 1997)

Ce budget permet en outre d'alimenter la section d'investissement du budget présenté pour 159 760 F et le budget d'équipement des services de l'eau et de l'assainissement d'Olloix :

pour l'eau, à hauteur de 95 490 F

pour l'assainissement, à hauteur de 97 671 F

En ce qui concerne la section d'investissement, elle s'équilibre à 945 472 F dont, en dépenses, 56 851 F affectés au remboursement des emprunts (capital).

Le budget primitif, après discussion, a été adopté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a délibéré également à l'unanimité pour verser les subventions communales aux services de l'eau et de l'assainissement afin de permettre la réalisation des travaux d'investissement indispensables au fonctionnement des réseaux.

Budget de l'eau

Ce budget primitif de l'eau s'équilibre **en section d'investissement à 491 814.75 F** l'opération principale à engager étant cette année la rénovation du réseau du village de Grandchamp,

et en section de fonctionnement à 82 022 F

Budget de l'assainissement

Le budget de l'assainissement s'équilibre **en section d'investissement à 683 927 F** les principales opérations concernant la 1ère tranche de réalisation du schéma général d'assainissement,

et en section de fonctionnement à 28 123 F

Budget du CCAS

Ce budget s'équilibre **en section de fonctionnement à 20 261 F**

et en section d'investissement à 134 F

VIE COMMUNALE

Nouveaux habitants :

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

M. et Mme PELLERIN Jean (maison Giraudeau)

M. et Mme TAGLIOLI Alain (maison Brunet)

M. VISIGNOL Alain (maison Martinho)

M. SUSSAT Patrick.

Cérémonie du 8 mai :

Fidèles aux traditions, les habitants d'Ollaix se sont retrouvés autour du monument aux morts pour commémorer le 53ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. A la fin de la cérémonie, le pot de l'amitié nous réunit dans notre préau rénové.

VTT - Sylvie Deboffles :

A ce jour 2ème au plan national en catégorie espoir,

1ère en catégorie amateur au Palais Omnisport de Bercy,

2ème à la Teisseire Giant Cup, derrière la troisième européenne.

Championnat de France de VTT : Disputé cette année au Super Lioran en pleine terre auvergnate, Sylvie Deboffles se mettait un point d'honneur à remporter le titre en catégorie « espoir ». En troisième position, derrière des concurrentes déjà fatiguées, un incident mécanique vint hélas mettre fin à son rêve. Si le titre « espoir » t'a échappé, l'espoir de devenir championne de France demeure bien présent pour nous tous.

Repas des anciens :

Cette année, c'est dans le restaurant « l'auberge du Donjon » à La Sauvetat que les aînés ruraux et les membres du conseil municipal se sont réunis autour d'une bonne table. La pluie diluvienne que tombait ce jour-là n'a pas tempéré l'ardeur de nos talentueux chanteurs.

Don du sang :

Une seule personne le 4 août à Cournols pour la collecte du sang, mais 7 personnes à St Saturnin pour le 25 août, c'est encourageant mais pas encore suffisant. Merci à ceux qui ont répondu présents.

Résultats scolaires :

100% de réussite pour les jeunes de la commune, tous résultats confondus (BEPC-BEP-BAC...). Un grand bravo à tous !